

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DEVELOPPEMENT RURAL A L'OCCASION DE LA JOURNEE NATIONALE DE LA
VULGARISATION AGRICOLE**

(Sétif, 1^{er} octobre 2010)

Alger, septembre 2010

**Monsieur le Wali,
Monsieur le PAPWI,
Messieurs les députés et membres du Conseil de la Nation,
Monsieur le Président de la Chambre nationale d'agriculture,
Mesdames et messieurs,**

Nous célébrons aujourd'hui à Sétif – wilaya aux atouts et aux opportunités considérables – la Journée nationale de la vulgarisation agricole sous le signe éminemment symbolique du renouveau.

Voilà en effet un peu plus de deux ans que, sous l'impulsion de Monsieur le Président de la République, la politique de Renouveau agricole et rural a été lancée pour doter notre pays de capacités stratégiques et opérationnelles lui permettant de relever, à terme et avec succès, le défi de la sécurité alimentaire.

« Le Renouveau agricole et rural : le construire aujourd'hui pour le vivre demain » est le thème que nous avons choisi pour marquer cet événement et rappeler cette ambition commune.

Mesdames et messieurs,

Lors de la Conférence nationale de Biskra consacrée au secteur, Son Excellence le Président de la République a lancé un appel solennel aux acteurs et aux partenaires du développement agricole et rural pour qu'ils se mobilisent aux côtés des pouvoirs publics, fédèrent leurs efforts et contribuent à relever le défi de la sécurité alimentaire, garant de notre sécurité nationale et de la souveraineté de notre pays.

L'acuité avec laquelle ces différents acteurs ont appréhendé les enjeux de la sécurité alimentaire, le haut degré de responsabilité qui fut immédiatement le leur, leur franche implication dans la mise en œuvre de la politique de Renouveau agricole et rural, tout cela a montré qu'il était possible de relever efficacement ce grand défi.

Cette mobilisation, qui ne s'est pas démentie depuis, a procédé de l'adhésion à une vision politique claire et à une ambition sereinement affichée, qui reposent toutes deux sur un diagnostic exhaustif et lucide de la situation et sur l'évaluation précise des potentialités que recèle notre pays.

Les actions que nous avons lancées dès l'avènement du Renouveau agricole et rural ont créé les conditions permettant à cette mobilisation de prendre corps et à la dynamique de redressement de notre agriculture de prendre son essor.

Beaucoup d'innovations ont été ainsi enregistrées en matière de financement et de soutien à l'activité agricole : crédit « RFIG » sans intérêts, crédits de campagne, crédit leasing, etc. Les 200 milliards de DA accordée annuellement et sur cinq ans au secteur par Son Excellence Monsieur le Président de la République permettront de répondre de manière conséquente aux besoins de notre développement agricole et rural. Le recentrage de notre politique de soutien permettra d'orienter rationnellement l'utilisation de l'argent ainsi alloué.

Des décisions pratiques ont également été prises pour sécuriser et encourager les producteurs agricoles, notamment les céréaliculteurs, les producteurs de pomme de terre et de lait, dont la contribution à l'amélioration de notre sécurité alimentaire commence à porter ses fruits. L'évolution positive de la production et des marchés montre que la tension sur ces produits est lentement absorbée et que la tendance est aujourd'hui à leur stabilisation.

Le renforcement des instruments publics de régulation va donner plus de profondeur à cette tendance, notamment avec le recentrage des missions et la réorganisation des entreprises et groupes des SGP ainsi que la création de nouvelles sociétés : ALVIAR, chargée de gérer trois complexes régionaux d'abattage de viandes rouges ; FRIGOMEDIT, chargée de l'exploitation et de la gestion d'entrepôts frigorifiques ; l'ONILEV et le rattachement de 15 laiteries de GIPLAIT au secteur ; le renforcement des capacités de stockage de l'OAIC pour un million de tonnes de céréales complète l'ensemble de ce dispositif.

Il en va de même du renforcement des instruments publics de développement et de réalisation qui se traduit par la création de deux entités : une société d'exploitation et de valorisation des fermes pilotes et des périmètres irriguées ; un groupe de préservation et de valorisation des semences plants et géniteurs.

Mesdames et messieurs,

La modernisation de notre agriculture est le gage premier de notre réussite et la condition essentielle de notre capacité à relever durablement le défi de la sécurité alimentaire.

C'est pourquoi, l'intensification des filières se trouve au cœur de la politique de Renouveau agricole et rural.

C'est ainsi que l'Etat, qui fait des efforts considérables depuis dix ans en matière de mobilisation et d'utilisation rationnelle de la ressource hydrique, poursuit l'extension de l'utilisation des systèmes d'irrigation économiseurs d'eau (goutte à goutte et aspersion) et met en œuvre un programme de sécurisation de la production céréalière par l'irrigation d'appoint (31.600 ha sont concernés depuis 2009 au niveau de 13 wilayas, chiffre qui sera étendu à 125.000 autres répartis entre 25 wilayas). Aujourd'hui, les superficies irriguées couvrent 900.000 ha ; elles seront à l'avenir de 1.600.000 ha.

La promotion de l'utilisation des engrais n'est pas en reste puisque des mesures incitatives sont déjà prises pour augmenter de manière significative le niveau de fertilisation de notre agriculture et obtenir une meilleure organisation de l'approvisionnement en engrais, grâce à la constitution de stocks au sein des coopératives de céréales et de légumes secs.

Le renforcement de la mécanisation procède lui aussi de la même exigence. Il passe par la relance de l'industrie du machinisme agricole, le renouvellement d'un parc vieillissant et le développement de la mécanisation dans les systèmes agricoles. Il est porté par un programme annuel de soutien qui concerne les moissonneuses-batteuses, les tracteurs, le matériel agricole d'accompagnement. Des unités de motocultures dans les CCLS sont également en cours de mise en place.

Je ne manquerai pas de parler également de la modernisation et du développement de la plasticulture qui nous permettront de créer des pôles de production en intensif pour approvisionner les grands centres urbains. Un programme de serres multi-chapelles est déjà lancé et va porter sur l'exploitation de 250 ha par an.

Mesdames et messieurs,

Longtemps considérée comme un frein au développement de notre agriculture, la question du foncier agricole se trouve aujourd'hui réglée.

Ainsi, après la loi d'Orientation agricole de 2008, une nouvelle loi vient d'être promulguée, ouvrant une ère nouvelle pour notre secteur.

Promulguée le 15 août 2010, cette nouvelle loi fixe les conditions et les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat gérées, jusque là, dans le cadre de la loi 87-19 du 18 décembre 1987. Dédiée à l'exploitation et à la gestion rationnelles d'un patrimoine foncier de hautes potentialités agricoles, cette loi porte sur la conversion du droit de jouissance perpétuel accordé aux membres des EAC/EAI en droit de concession pour une période de 40 ans renouvelable.

En transformant le droit de jouissance perpétuelle en droit de concession, la nouvelle loi définit un nouveau rapport entre l'exploitant concessionnaire et l'Etat propriétaire de la terre, rapport formalisé par un acte de concession qui est délivré par l'administration des domaines, à la diligence de l'Office national des terres agricoles (ONTA).

Elle va rendre possible la préservation d'un capital foncier agricole en déperdition, la transformation des exploitations agricoles en entités économiques viables et compétitives et la création d'un processus durable de remembrement et de partenariat.

Elle va permettre enfin de sécuriser l'exploitant à long terme, de lui redonner confiance et espoir, de créer une dynamique qui rejaillira positivement sur son activité productive et de le transformer en acteur intégré pleinement à l'économie réelle.

Mesdames et messieurs,

Toute économie agricole performante s'exprime dans un environnement favorable et un milieu rural équilibré, développé et harmonieux. De même, toute politique de sécurité alimentaire doit être traduite en termes de développement des territoires et des populations rurales.

Et comme l'a souvent souligné Son Excellence le Président de la République, le développement ne peut être durable que s'il touche tous les territoires, sans exclusion et sans marginalisation aucune.

C'est pourquoi, la politique de Renouveau prend en charge cette autre dimension et œuvre à la promotion d'un développement qui associe solidairement l'ensemble du monde rural et fournit aux zones rurales un cadre et des modalités de revitalisation progressive.

En se fixant comme objectifs la modernisation des villages ou K'sours, la diversification des économies en milieu rural (PME/PMI, économie locale, TIC, etc.), la protection et la valorisation des ressources naturelles et, enfin, la protection et la valorisation du patrimoine rural matériel et immatériel, la politique de Renouveau rural ouvre des perspectives réelles de développement des territoires ruraux.

La mise en œuvre de ces programmes, notamment à travers les projets de développement rural intégrés (PPDRI), a déjà permis de créer une dynamique que nous ne cessons de consolider à travers leur généralisation. Ainsi, en 2009, 1336 PPDRI ciblant 1481 localités rurales ont été au bénéfice de 936.000 ruraux. De même sont programmés 2 027 PPDRI, qui ciblent une population de 1. 830. 000 âmes, dans 2047 localités pour l'année 2010.

La préservation et la valorisation des ressources restent pour nous également des préoccupations stratégiques.

Les projets de proximité de lutte contre la désertification (PPLCD) sont à cet égard des outils privilégiés de mise en œuvre de notre politique de préservation de nos ressources.

La création d'une entreprise de génie rural (EGR) pour la réalisation de travaux de d'aménagement et protection des ressources naturelles (eaux, sols, forêts) participe également de cette même volonté.

Mesdames et messieurs,

Une agriculture moderne ne peut se passer de la participation active et constructive de la profession et de l'interprofession.

Les chambres d'agriculture, pour lesquelles un nouveau statut a été élaboré, sont régulièrement sollicitées pour apporter leur contribution à l'effort commun de développement de notre agriculture. Le renforcement de leurs missions entre dans cette perspective.

La mise en place de conseils professionnels et interprofessionnels qui réunissent tous les métiers, au niveau local et national mais aussi par filière, permettra à tous les acteurs de s'impliquer davantage et sera dès lors un autre gage de la réussite de notre politique.

Le renforcement de la mutualité agricole, sur lequel nous insistons, permettra de répondre enfin à des besoins de plus en plus importants et complexes.

Par ailleurs, des clubs par filière seront créés, qui permettront de faire émerger des leaders du développement agricole et contribuer à accroître les performances et la compétitivité de notre agriculture.

Des encouragements significatifs seront apportés à l'organisation de concours locaux en vue d'impulser une dynamique durable à la recherche de la qualité et de l'excellence.

Mesdames et messieurs,

La réussite de notre développement agricole et rural reste tributaire des capacités humaines, matériels, scientifiques et techniques que nous sommes en mesure mobiliser et de mettre en œuvre.

C'est la mission première du PRCHAT est le troisième volet de la politique de Renouveau agricole et rural dont nous annonçons aujourd'hui le lancement officiel.

Ce programme a pour vocation la promotion et le développement de la recherche, de la recherche-développement, de l'information et de la communication, de la formation et de la vulgarisation.

Il vise également à renforcer les capacités matérielles et humaines des institutions chargées de l'appui aux agriculteurs et autres opérateurs du secteur, à développer les capacités d'expertise, d'analyse et de synthèse et à renforcer les services de contrôle et de protection vétérinaire et phytosanitaire, de certification de matériel génétique, de préservation et de protection des ressources naturelles.

Initié en 2009 à titre expérimental, il a déjà donné lieu au lancement de différentes actions de formation technique – en direction des personnes concernées par la mise en œuvre des programmes (cadres, agriculteurs, porteurs de projets, etc.) –, et de sensibilisation, de vulgarisation et de communication au profit des producteurs, des éleveurs et des bénéficiaires des projets PPDR.

Le rôle des compétences nationales, notamment des universités, de la presse écrite, de la télévision et des radios locales sera, dans cette perspective, déterminant.

Mesdames et messieurs,

La politique de Renouveau agricole et rural constitue une réponse réaliste et pragmatique pour relever les défis qui nous sont lancés.

C'est sans doute la manière la plus juste et la plus féconde de faire face à l'impondérable, aux effets dramatiques d'un climat qui continue à se détériorer comme aux turbulences récurrentes d'un marché mondial dont nous ne maîtrisons pas les lois et dont nous restons encore en partie dépendants.

L'enjeu, disons-le encore une fois, n'est rien d'autre que le bien être de notre peuple, la nécessaire stabilité de notre pays et son exigeante sécurité.

Nous avons su ensemble répondre, dans un seul et même mouvement, à l'appel de la plus haute autorité politique du pays.

Mobilisés ensemble, nous avons montré quotidiennement, et souvent dans des conditions difficiles, que le défi peut être relevé.

Les résultats exceptionnels de la campagne agricole 2008-2009 et ceux, tout aussi significatifs, de la campagne 2009-2010 sont une démonstration éclatante de ce que

peuvent faire le sens de la responsabilité et la volonté commune de relever le défi du développement agricole et rural.

Mais le défi de la sécurité alimentaire reste encore lancé et notre responsabilité commune toujours engagée.

C'est pourquoi, je lance un appel à l'ensemble des acteurs et des partenaires au développement agricole et rural, et particulièrement aux agriculteurs et aux éleveurs et aux opérateurs, pour qu'ils se mobilisent davantage et contribuent à donner un caractère structurel et durable à ce dernier.

Il s'agit là d'un engagement partagé qui fait de nous tous des partenaires à part entière dans l'accomplissement d'un projet national.

Notre mobilisation doit se traduire par un effort d'ouverture plus important aux savoirs et au savoir-faire techniques et scientifiques qui ont fait leurs preuves.

Aux agriculteurs et aux éleveurs, nous disons qu'ils doivent être attentifs au respect de l'itinéraire technique et de la conduite de l'élevage, mais aussi au renforcement de leurs organisations professionnelles et interprofessionnelles.

Aux personnels d'encadrement, nous demandons une persévérance plus grande dans l'accomplissement de leur mission d'accompagnement, d'orientation et de suivi-évaluation.

Aux promoteurs et aux porteurs de projets, particulièrement les jeunes, nous leur disons que le cadre réglementaire et organisationnel mis en place milite en faveur d'une participation plus active de leur part au développement agricole et rural.

Ce sont là les principaux éléments d'un message que je veux, avant tout, celui de la considération reconnue pour tous ceux qui concourent à l'effort de renouveau de notre agriculture et du monde rural, mais aussi celui de l'ambition toujours affichée et du défi à relever.

Je vous remercie pour votre aimable attention.